

5-6
MAI 2022

FESTIVAL DE LA JEUNESSE

5 MAI - 17H30

CONFÉRENCE DE

CAMILLE ETIENNE

AUTEURE ET ÉCOLOGISTE
AU MÉTÉORE

6 MAI - 18H15

CONCOURS

" Ô PARLEURS ! "

À L'AUDITORIUM SEYNOD

www.annecy.fr



Théâtre
des
coVines

L'AUDITORIUM
AUDITORIUM
SEYNOD

ANNECY
ma ville et bien plus ++

Sommaire

Le « Projet Éducatif et Familial » (PEF) : un plan d'action pour la réussite des moins de 25 ans à l'école et hors école, élaboré en collaboration avec les acteurs institutionnels de la Ville.....	4
Quelques actions par thématique	6
Un Festival de la jeunesse qui donne la parole aux jeunes	8

Jeunesse

57 objectifs principaux dans le « Projet Éducatif et Familial » de la Ville, dévoilés à l’occasion du premier Festival de la jeunesse

Le « Projet Éducatif et Familial » (PEF) concerne toutes les actions menées en direction des 0-25 ans et leur famille. Mis en place dès 2017, il vient d’être actualisé – en étroite collaboration avec les acteurs locaux de l’enfance, de l’éducation et de la jeunesse – afin de prendre en compte les effets du contexte sanitaire sur la vie des jeunes et les priorités du projet pour la Ville de l’équipe municipale. Au total, 57 objectifs principaux ont été identifiés pour les années à venir dans 11 thématiques : santé, handicap, réussite éducative, éco-citoyenneté, engagement...

« Le PEF est une alchimie entre plusieurs acteurs : des acteurs citoyens, des acteurs associatifs, des acteurs politiques et des acteurs institutionnels. Cette alchimie a réussi à construire un cadre global pour les jeunes du territoire. Dès la fin du Festival de la Jeunesse, nous allons déjà nous remettre à travailler sur l’actualisation du plan d’actions. On va continuer à faire vivre ce PEF tout au long du mandat. »

Guillaume Tatu, maire-adjoint en charge de la jeunesse, de la vie étudiante, des centres socioculturels et des centres de loisirs

« Ce qui est intéressant, c’est de mettre tout le monde autour de la table, d’avoir des interactions et se mettre d’accord sur des objectifs communs. Nos modalités d’intervention sont très différentes, tout le monde a été d’accord pour mettre en évidence des objectifs communs et partagés. »

Christian Bovier, maire-adjoint en charge de l’enfance, de la réussite éducative et des parcours éducatifs

I/ Le « Projet Éducatif et Familial » (PEF) : un plan d'action pour la réussite des moins de 25 ans à l'école et hors école, élaboré en collaboration avec les acteurs institutionnels de la Ville

Lancé en 2017 en remplacement des Projets éducatifs de territoire (PEDT) des communes historiques, le « Projet Éducatif et Familial » (PEF) aide à l'épanouissement des 0-25 ans en favorisant leur accès aux activités et services, en les soutenant dans leurs projets, en formant le personnel qui les accompagne... Parmi les actions emblématiques : la mise en place du **Chèque loisirs** une aide de 30€ ou 70€ pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs, étendu à tous les âges en 2020 par la nouvelle équipe municipale ou encore le **Pass jeunes**, dont le tarif est passé de 10€ à 2€ en 2020/2021, et qui est désormais offert, depuis l'année 2021/2022.

Piloté par la direction Jeunesse et animation socioculturelle de la Ville, il est le fruit d'un travail concerté et engagé entre différents partenaires des champs de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Il établit les priorités et incarne la vision de la Ville, pour une politique jeunesse adaptée aux besoins des Annéciens et des Annéciennes.

Pendant la crise sanitaire, des solutions aux jeunes les plus fragilisés ont par exemple pu voir le jour : l'installation de distributeurs de protection périodiques gratuites et bio, l'organisation de distributions alimentaires en lien avec le Secours populaire au service Infos Jeunes Annecy et à la Mission locale jeunes, la mise en place d'espaces de co-working pour réduire l'isolement des étudiants, la création d'un annuaire regroupant tous les contacts utiles pour les jeunes et leur famille.

>> Quatre valeurs fondamentales

Structuré autour des quatre piliers du projet pour la Ville – transition écologique, renouveau démocratique, justice sociale et économie locale – il est également construit autour de 4 valeurs fondamentales :

- **La mixité**
S'adresser à tous les 0-25 ans et leurs parents, favoriser le brassage de tous les publics dans leurs diversités sociales, culturelles, de genre ou de handicap et encourager toutes les formes de mixités dans les actions mises en œuvre.
- **Le respect et la lutte contre toutes les formes de discrimination**
Porter les valeurs de respect de soi, des autres, du cadre, de l'environnement, comme valeurs incontournables dans les actions engagées et dans le travail mené avec l'ensemble des acteurs.
- **L'équité et l'égalité**
Favoriser des approches permettant l'équité de traitement pour garantir l'égalité. Apporter des réponses au plus près des besoins de chacun, en veillant toujours à encourager le brassage et les mixités.
- **La solidarité**
Définir la solidarité comme fondement des actions à porter, et ainsi encourager l'entraide mutuelle.

>> Une plénière et 9 groupes de travail rassemblant près de 130 personnes

La première réunion plénière de cette nouvelle phase du PEF s'est tenue le 9 novembre 2021 au Brise Glace. Des représentants des institutions, associations, services municipaux et des élus se sont retrouvés pour ce premier rendez-vous, marquant le lancement de cette 2^e phase du PEF.

Suite à cette plénière, des groupes de travail ont été constitués, rassemblant au total près de 130 personnes : parents, jeunes, services municipaux, élus, partenaires institutionnels (CAF, Éducation nationale, Conseil départemental), partenaires associatifs (centres socio-culturels, associations culturelles, clubs sportifs...).

Chaque groupe s'est réuni trois fois entre novembre 2021 et mars 2022 pour réfléchir à toutes les questions et problématiques liées aux enfants et aux jeunes autour de neuf thématiques : santé, handicap, réussite éducative, écocitoyenneté, engagement, sport/culture, programmation événementielle, précarité et tranquillité publique.

Au total, 27 réunions ont permis d'identifier 57 objectifs principaux et d'établir un plan d'actions concret pour accompagner les enfants et les jeunes dans les années à venir. Certaines ont déjà été mises en œuvre, d'autres verront le jour tout au long du mandat. Ces actions et orientations ont été formalisées dans un document de travail à destination de tous les collaborateurs.

II/ Quelques actions par thématique

Santé

- En lien avec le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), développer la prise en compte des questions de santé mentale chez les enfants et les jeunes par la formation des intervenants, le travail en réseau des acteurs, le développement d'outils et la prise en charge de l'anxiété des jeunes.
- Consolider les actions de prévention des conduites addictives (produits illicites, tabac, alcool, écrans...) et de lutte contre le harcèlement et cyber-harcèlement notamment par le développement des compétences psychosociales (formation des professionnels, sensibilisation des jeunes au travers de différents outils...).

Handicap

- Améliorer la visibilité de l'offre existante en matière de handicap, en particulier à destination des parents et des professionnels qui accompagnent les enfants, et les jeunes ayant des besoins particuliers (réaliser un état des ressources existantes, co-construction d'outils...).
- Soutenir l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire et faciliter leur inclusion (informer, accompagner les professionnels, les familles et mettre en lien les différents acteurs, soutenir les associations qui répondent aux besoins des jeunes en situation de handicap et de leurs familles...).

Réussite éducative

- Renforcer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), les différents établissements (crèches, écoles, collèges, lycées...) et les différents parcours (sportifs, artistiques, environnementaux, numériques).
- Proposer à chaque enfant les mêmes chances de développement et d'épanouissement dans un environnement propice et apaisé (végétalisation des cours d'écoles, investissement en locaux et en mobilier, coordination des parcours, soutien aux projets d'écoles, mises à disposition de personnels et de matériels...).

Écocitoyenneté

- Sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles sur l'écosystème (sensibilisation des enfants au tri des déchets, favoriser une alimentation bio et locale, proposer menu végétarien 2 fois par semaine, organiser des sorties, soutenir les classes environnement ou des visites des fermes), et favoriser leur participation active aux questions qui les concernent (végétalisation des cours d'écoles, conseils de quartiers, ...).

- Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes et favoriser l'expression de leurs attentes (concours « Ô parleurs ! », une partie du budget participatifs pour des projets jeunes, accompagnement des projets des jeunes, ...).

Engagement

- Créer avec les jeunes et pour les jeunes un lieu central dans la ville, où cohabitent des espaces libres de rencontre, d'expression et d'inspiration sur les initiatives qui se déroulent par ailleurs (lieu ressources comme les nouveaux locaux du Bureau Infos Jeunesse (BIJ) et tiers lieux pour accompagnement de leurs projets, des dispositifs de soutien, bourses aux projets, budget participatif...).
- Structurer un réseau de jeunes de 15 à 25 ans pour favoriser le partage d'expérience, les coopérations et les mises en relation (création d'un outil numérique, animation d'un réseau...).

Sport/culture

- Favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les plus précaires (Chèque loisirs, Pass Jeunes, espaces jeunes, tarification au taux d'effort, gratuité des médiathèques pour les moins de 18 ans...).
- Consolider les parcours sportifs et artistiques (renforcement du lien avec les projets d'écoles, développement de l'aisance aquatique, recherche de financements pour leur développement...).

Programmation évènementielle

- Créer une cartographie des espaces libres pour l'organisation d'évènements, permettant de concilier ville festive et ville apaisée (Conseil de la nuit, Charte de la vie nocturne).
- Rendre accessibles et attractifs les évènements-phares et récurrents de la Ville d'Annecy (Fête du lac...) notamment pour les jeunes les plus éloignés de la culture.

Précarité

- Placer les besoins alimentaires en priorité (amélioration de l'orientation vers les épiceries solidaires, soutien à la création d'une épicerie associative sur le campus, tarification de la restauration scolaire, distribution alimentaire au Bureau Infos Jeunesse et à la Mission Locale Jeunes).
- Lutter contre l'isolement des jeunes et notamment des étudiants (création d'espaces de co-working, organisation d'évènements et de temps de convivialité...).

Vivre ensemble / tranquillité publique

- Renforcer le lien social sur l'espace public (médiateurs, animations favorisant le lien social...).
- Consolider le travail d'accompagnement social, éducatif et sanitaire et renforcer les coopérations (conventions Ville/lycées, collaboration pour la prévention spécialisée, interventions dans les écoles...).

III/ Un Festival de la jeunesse qui donne la parole aux jeunes

La Ville organise son premier Festival de la jeunesse, les 5 et 6 mai. Un rendez-vous autour de l'engagement des jeunes.

>> Une après-midi professionnelle

Le Festival commencera par un temps professionnel autour du PEF. Les professionnels ayant participé aux groupes de travail ont été invités à une après-midi de réflexion au Météore pour faire un bilan des réunions et présenter les 57 objectifs qui en sont ressortis. Un atelier « Comment développer le pouvoir d'agir des enfants, des jeunes et des familles ? » leur sera proposé.

>> Place aux jeunes

À la suite de cette après-midi professionnelle, deux temps forts ouverts au public donneront la parole aux jeunes engagés.

- **Jeudi 5 mai dès 17h30 au Météore**, neuf jeunes parleront de leur engagement sur les thèmes de la solidarité, l'éco-citoyenneté, le développement durable, la vie locale... Suite à ces témoignages, l'activiste écologique aux 138 000 abonnés sur Instagram, Camille Étienne, prendra la parole lors d'une conférence sur l'écologie et la justice sociale.
- **Vendredi 6 mai à 18h15 à l'Auditorium de Seynod**, les projets lauréats du concours « Ô parleurs ! » seront présentés par les porteurs des projets. Un temps pour mettre en valeur les idées de jeunes annéciens âgés de 15 à 25 ans. Ils monteront sur scène pour présenter leurs projets liés à la solidarité, l'éco-citoyenneté, le développement durable ou encore la vie locale. À la fin des présentations des différents projets, deux jurys, l'un composé de professionnels, l'autre composé du public, voteront pour leur projet préféré. Les deux premiers pourront bénéficier d'une bourse de la Ville pour permettre leur réalisation. Un concert du collectif La Mante religieuz clôturera le festival.

Entrée libre et gratuite.

La Ville s'engage pour sa jeunesse
Flashez et découvrez l'engagement de la Ville
pour sa jeunesse.

